

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2009

Absents excusés : Néant

Après lecture et signatures du registre des délibérations du 20 octobre 2009, le conseil peut commencer.

1/ Questions diverses

Pas de coupes affouagères pour l'année 2009.

Note est prise de la date du prochain conseil municipal : 8 décembre 2009. L'heure reste à définir.

2/ PLU (plan local d'urbanisme)

-Réunion publique associée au Conseil Municipal.

Mme le maire fait un bref rappel de l'historique de ce dossier qui a débuté en mars 2002 et se termine en octobre 2009.

Elle présente le cabinet d'urbanisme de Mme Vallet qui a été retenu pour ce dossier.

Elle précise que des modifications ont eu lieu par rapport au projet initial, du fait des services de l'Etat et des remarques obligatoires de Mr le Préfet.

Elle informe que la commune n'a pas l'obligation d'un assainissement collectif.

Elle laisse la parole à l'urbaniste, qui explique le détail des zones (A- N-Nh1, Nh2....).

Un temps de question/réponse est laissé au public.

Le PLU est mis à l'approbation du Conseil Municipal

Résultat du vote à bulletin secret :

Présent: 11

Pour : 10

Contre : 1

Accepté

Le plan de zonage de l'assainissement est mis à l'approbation du Conseil Municipal

Résultat du vote à bulletin secret:

Présent: 11

Pour : 8

Contre : 2

Blanc : 1

Accepté

A l'issue de ces votes, le public est convié à prendre le verre de l'amitié et à rencontrer l'urbaniste afin de poser leurs questions à titre individuel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h00.